Flossbach von Storch

Flossbach von Storch IV - Global Flexible - BT

Compartiment du fonds d'investissement de droit luxembourgeois Flossbach von Storch (fonds commun de placement).

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de la politique d'investissement de Flossbach von Storch IV - Global Flexible („compartiment") consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment, en tenant compte du risque d'investissement et des principes de durabilité. Les placements sont sélectionnés sur la base de critères de valeur (Value), du ratio risque-opportunité et de leur caractère durable. Le compartiment fait l'objet d'une gestion active. La performance n'est pas comparée à celle d'un indice. Le compartiment a en principe la possibilité d'investir dans en fonction de la situation du marché et de l'estimation des gestionnaires de fonds, dans des actions, instruments du marché monétaire, certificats, obligations de toutes sortes, y compris des obligations à coupon zéro, des titres à rémunération variable et autres produits structurés (p.ex. emprunts en actions, obligations à option, obligations convertibles), OPCVM ou autres OPC (« fonds cibles »), produits dérivés, liquidités et dépôts à terme. Au moins 25 % de l'actif net du compartiment sont investis en permanence dans des titres de capital. Le compartiment a la possibilité d'investir jusqu'à 50 % de son actif net dans des obligations à haut rendement. Le compartiment a la possibilité d'investir indirectement jusqu'à 10 % de son actif net dans l'or. Fonds cibles peuvent être acquises jusqu'à un maximum de 10 % de l'actif net du compartiment. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement précités, le fonds peut également recourir à des instruments financiers dérivés (« produits dérivés ») à des fins d'investissement et de couverture. Des informations détaillées concernant les possibilités d'investissement susmentionnées et, le cas échéant, d'autres possibilités d'investissement du compartiment sont disponibles dans le prospectus en vigueur. Ce compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui souhaitent retirer leur argent du compartiment dans un délai de 5 ans. Cette catégorie de parts ne verse pas de revenus à l'investisseur, mais les investit à son tour. Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088. Flossbach von Storch suit une approche globale de la durabilité dans l'ensemble du groupe: En tant qu'investisseur orienté à long terme, Flossbach von Storch attache de l'importance à ce que les entreprises gèrent de manière responsable leur empreinte environnementale et sociale et à ce qu'elles luttent activement contre les incidences négatives de leurs activités.

PERFORMANCE ANNUELLE EN EUR (EN %)

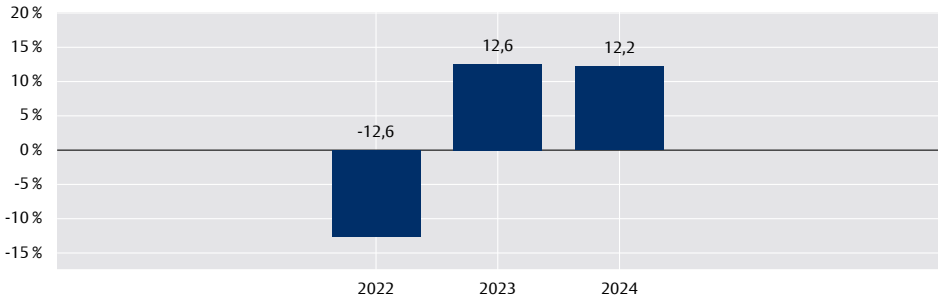

Fonds in Class de parts

PERFORMANCE ACTUARIELLE EN EUR (EN %)

	1 an	3 ans p.a.	depuis l'Émission 08.12.2021 p.a.
Compartiment	+1,19 %	+6,66 %	+2,00 %

PERFORMANCE CUMULÉE EN EUR (EN %)

	1 mois	3 mois	depuis 1 janvier 2025
Compartiment	-1,97 %	-3,59 %	-3,85 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au: 30.06.25

EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE

Explication de l'évolution de la performance: L'évolution de la performance tient compte de tous les frais occasionnés par le compartiment (par ex. les frais de gestion). Des frais supplémentaires peuvent être facturés individuellement au client (par ex. droits de garde, commissions et autres dépenses). Les frais de dépôt figurent dans la liste des prix et des prestations de votre banque. L'évolution historique de la performance n'est pas un indicateur fiable pour l'évolution future de la performance. **A noter: La taxation de l'investissement dépend de la situation personnelle de l'investisseur et n'est donc pas comprise dans la performance illustrée des données.**

CATÉGORIE: MULTI ASSET
Informations au 30 juin 2025

Ce document est réservé aux clients professionnels tels que visés dans la Directive 2014/65/UE (MIFID II). Il ne doit en aucun cas être distribué à des investisseurs particuliers.

DÉTAILS SUR LE COMPARTIMENT

ISIN	LU2369634543
Domiciliation du compartiment	Luxembourg
Catégorie SFDR	Article 8
Classe de parts	BT
Devise du compartiment	EUR
Date d'émission	8 décembre 2021
Date de clôture de l'exercice	31 décembre
Utilisation des revenus	capitalisation
Autorisations de commercialisation	BE, LU
Durée du compartiment	illimitée
Taxe sur les opérations en bourse	non applicable, si les actions sont souscrites / rachetées via le marché primaire
Swing Pricing	ne s'applique pas
Type de fonds / forme juridique	UCITS / FCP
Patrimoine du fond	735,41 million EUR
Prix de rachat	107,30 EUR
Investissement initial	aucun
Investissement consécutif	aucun
Coûts récurrents [1]	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,93 % p.a.
dont entre autres frais de gestion	0,72 % p.a.
Coûts de transaction	0,09 % p.a.

Coûts ponctuels ou accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats
Jusqu'à 10 % de la performance brute des parts, ne dépassant toutefois pas 2,5 % de la valeur moyenne d'inventaire du compartiment au cours de la période de décompte, pour autant que la valeur brute des parts à la fin d'une période de décompte dépasse la valeur unitaire des parts à la fin des 5 dernières périodes de décompte (se référer au prospectus pour plus d'informations). Le versement a lieu chaque année à l'issue de la période de décompte.

Coûts d'échange	jusqu'à 3,00 %
(en faveur du distributeur correspondant en fonction de la valeur de la part de l'action à acquérir)	
Coûts de entrée	jusqu'à 5,00 %

Société de gestion
Flossbach von Storch Invest S.A.
2, rue Jean Monnet
2180 Luxembourg, Luxembourg
www.fvsinvest.lu
Constitué en société au Luxembourg

Dépositaire
BNP PARIBAS, Succursale de Luxembourg
60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

[1] Outre les frais de gestion, le compartiment est porteur de frais supplémentaires, comme par ex. des frais d'agents de transfert, des frais de transactions et différents autres frais. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les frais courants et uniques dans le document d'informations clés (PRIIP-KID), le prospectus de vente et le dernier rapport annuel.

Flossbach von Storch IV - Global Flexible - BT

OPPORTUNITÉS

+ Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence.
+ Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux ?*, etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
+ Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
+ Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.
+ Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux ?* (par ex. sous forme d'or).

RISQUES

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité (terme exprimant, pour le rendement réel d'une valeur, l'amplitude relative des variations de cours d'un titre autour de sa valeur moyenne. La volatilité constitue un indicateur de risque: plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand) du compartiment.
- Les prix des métaux précieux* peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.
- Risque lié au développement durable : La survenance d'un événement ou d'une condition d'ordre environnemental, social et/ou de gouvernance d'entreprise peut affecter de manière significative la performance de ce Compartiment et peut entraîner une baisse importante de sa valeur. Les risques liés au développement durable peuvent avoir un impact significatif sur d'autres types de risques décrits dans cette section et peuvent contribuer en tant que facteur à l'importance relative de ces types de risques.

Vous trouverez des informations détaillées sur les risques dans le prospectus de vente et le document d'informations clés (PRIIP-KID).

***Les moyens sont les suivants : Certificats Delta-1 sur métaux précieux (or, argent, platine), Closed End Funds sur métaux précieux notés en bourse (or, argent, platine). Les certificats Delta-1 sont des valeurs mobilières au sens de l'article 2 du règlement grand-ducal du 8 février 2008.**

Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds:

Risque de crédit : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolvables, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.
Risque de liquidité : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.
Risque de contrepartie : Le fonds peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquitte plus ses créances à l'égard du fonds ou qu'elle n'en acquitte qu'une partie.
Risque lié au recours aux instruments dérivés : Le fonds peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du fonds.
Risque opérationnel et risque de conservation : Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'évènements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

HORIZON DE PLACEMENT

CROISSANCE:

Ce fonds s'adresse à des investisseurs recherchant avant tout la croissance. Du fait de la composition de son actif net, il présente un risque global élevé, associé à un potentiel de performance à l'avenant. Les risques peuvent notamment être liés au change, à la solvabilité, aux cours du marché ou découler des fluctuations des taux du marché.

PROFIL DE L'INVESTISSEUR:

Long terme: supérieur à 5 ans

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible ⟷ Risque le plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 Ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Cela évalue les pertes potentielles associées à une performance future à un niveau moyen-faible, et les conditions de marché défavorables ne vont probablement pas influer sur la capacité du fonds à vous payer.

Selon le prospectus, les risques de change, de solvabilité, de cours, de contrepartie, de liquidité et de taux d'intérêt peuvent entraîner des conditions de marché inhabituelles. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

PRIX

Morningstar Rating™ total*: ★★★★

* Morningstar Rating™ total : © (2025) Morningstar Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues : (1) sont protégés par le droit d'auteur pour Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenus ; (2) ne peuvent pas être reproduites ni diffusées ; et (3) leur exactitude, exhaustivité ou actualité n'est pas garantie. Morningstar et ses fournisseurs de contenus ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Évaluations associées au mois précédent.

Pour plus d'information, visitez le site web http://www.morningstar.be/be/help/methodology.aspx

31.05.25

Flossbach von Storch IV - Global Flexible - BT

TOP 10 POSITIONS EN ACTIONS (EN %)

1.	Reckitt Benckiser Group PLC	3,07 %
2.	Deutsche Börse AG	3,02 %
3.	Mercedes-Benz Group AG	2,75 %
4.	Unilever PLC	2,69 %
5.	Bayerische Motoren Werke AG	2,61 %
6.	Microsoft Corp.	2,59 %
7.	Berkshire Hathaway Inc.	2,48 %
8.	Roche Holding AG	2,47 %
9.	Nestlé S.A.	2,42 %
10.	Amazon.com Inc.	2,33 %
Somme		26,43 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.06.25

TOP 10 ALLOCATION SECTORIELLE (POCHE ACTIONS – EN %)

1.	[2] Consommation discrétionnaire	19,36 %
2.	Soins de santé	18,67 %
3.	[1] Biens de consommation de base	18,02 %
4.	Finance	15,41 %
5.	Technologies de l'information	12,41 %
6.	Industrie	9,56 %
7.	Services de communication	5,03 %
8.	Matériaux	1,55 %
Somme		100,01 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.06.25

Actuellement , 63 titres, dont 58 actions font partie du portefeuille.

ALLOCATION D'ACTIFS (EN %)

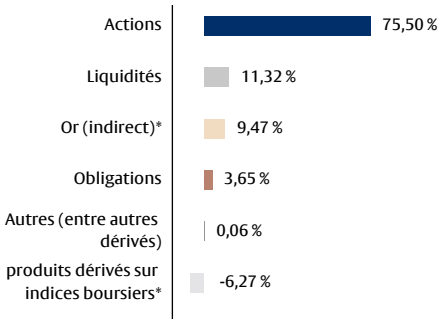

* Pour information : Les produits dérivés sur indices boursiers peuvent comprendre les contrats à terme et les options sur indices (ajustés au delta).
Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.06.25

DEVISES APRÈS COUVERTURE EN EUR (EN %)

EUR	42,85 %
USD	38,92 %
CHF	6,65 %
GBP	4,94 %
DKK	3,32 %
CAD	1,44 %
HKD	1,13 %
SEK	0,74 %
Somme	99,99 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.06.25

[1] Biens de consommation de base : Le secteur des biens de consommation de base comprend les entreprises dont les activités sont moins sensibles aux cycles économiques. Elle comprend les fabricants et les distributeurs de denrées alimentaires, de boissons et de tabac, ainsi que les producteurs de les biens ménagers non durables et les produits personnels. Elle comprend également les entreprises de distribution de produits alimentaires et pharmaceutiques ainsi que les hypermarchés et les super centres de consommation.

[2] Consommation discrétionnaire : Le secteur de la consommation discrétionnaire comprend les entreprises qui ont tendance à être le plus sensible aux cycles économiques. Son secteur manufacturier comprend l'automobile, les produits ménagers durables les biens, les équipements de loisirs et les textiles et vêtements. Le segment des services comprend les hôtels, les restaurants et autres les installations de loisirs, la production et les services des médias, ainsi que le commerce de détail et les services aux consommateurs.

GESTION DU FONDS

Marcus Rapp
avec Flossbach von Storch depuis 2020.

APPROCHE GÉNÉRALE DE LA DURABILITÉ FLOSSBACH VON STORCH

Flossbach von Storch agit avec une compréhension holistique de la durabilité et intègre fermement les facteurs ESG (environnement, social et gouvernance) dans son processus d'investissement exclusif. Le département interne de recherche examine minutieusement la qualité de chaque nouvelle idée d'investissement sur la base d'une analyse fondamentale de l'entreprise. Ce n'est que si une entreprise génère des rendements à long terme et qu'il n'y a pas de conflits ESG graves qu'une idée d'investissement devient un investissement potentiel. Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à une gouvernance d'entreprise (G) à long terme et intègre. Elle permet de tirer des conclusions sur le respect de l'ensemble des facteurs ESG.

Toutes les caractéristiques du compartiment doivent être prises en compte lors de la prise de décisions d'investissement, en plus de la durabilité/ESG.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la durabilité sur:

www.fvsinvest.lu/investissement-durable

CRITÈRES D'EXCLUSION SPÉCIFIQUES AUX COMPARTIMENTS

La politique d'investissement spécifique aux compartiments définit des critères d'exclusion qui complètent l'analyse interne. Ils reflètent un consensus de l'industrie des fonds conforme au marché cible. La liste des exclusions est basée sur les conditions suivantes.

- Armes prohibées (seuil de chiffres d'affaires > 0 %)
- Armement (seuil de chiffre d'affaires > 10 %)
- Vente en gros de tabac (seuil de chiffre d'affaires > 10 %)
- Jeux de hasard (seuil de chiffre d'affaires > 10 %)
- Charbon (seuil de chiffre d'affaires > 10 %)
- Entreprises ayant commis des violations graves et sans perspective positive des principes du UN Global Compact (droits de l'homme, normes de travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption).
- On n'investit pas dans des obligations d'État dont les émetteurs sont classés comme " non libres " par Freedom House

Flossbach von Storch IV - Global Flexible - BT

INFORMATIONS CONCERNANT LA TAXATION EN BELGIQUE

Le compartiment a été constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) luxembourgeois, c'est-à-dire un patrimoine indivis dépourvu de personnalité juridique. Les investisseurs dans leur ensemble sont les propriétaires des actifs du compartiment. En vertu des règles de droit fiscal belge, les compartiment structurés sous la forme de FCP sont en principe considérés comme transparents. Par conséquent, les revenus taxables générés au niveau du compartiment sont censés être des revenus taxables pour les investisseurs personnes physiques dudit compartiment, lesquels doivent déclarer ces revenus dans leur déclaration annuelle à l'impôt des personnes physiques (taux d'imposition de 30% applicable aux dividendes et intérêts). Cependant, bien que l'article 321bis du code belge de l'impôt sur les revenus oblige les fonds transparents à fournir à leurs investisseurs une ventilation des revenus générés par le compartiment, un arrêté royal d'exécution de cette mesure doit encore être publié afin de définir les règles et les formalités à accomplir concernant cette obligation de ventilation. Le compartiment étant un compartiment de capitalisation, aucune distribution de revenus n'aura lieu et par conséquent aucune perception de précompte mobilier belge. Dès lors que le patrimoine du compartiment investit au maximum 10% dans des créances (obligations, etc.), aucun impôt à la source belge n'est exigible dans le cas de rachat des parts du patrimoine du compartiment. Dès lors que le compartiment investit pour plus de 10% de son patrimoine en créances (obligations, etc.), les investisseurs personnes physiques belges seront soumises à taxation selon les règles de TIS belge (« taxable income per share » belge ou « Tisbis ») lors du rachat ou de la vente des parts du compartiment ou lors de la liquidation dudit compartiment. Dans ce cas, les agents payeurs belges prélèveront un précompte mobilier belge de 30%. Veuillez toutefois noter qu'en ce qui concerne les revenus qui ne tombent pas dans le champ d'application du régime du TIS belge (par exemple, les dividendes) les règles générales applicables aux FCP telles que décrites ci-dessus restent pleinement applicables. Vous trouverez des informations supplémentaires à l'adresse www.fvsinvest.lu. Le document d'informations clés (PRIIP-KID) et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement. Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du compartiment susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur. Le prospectus, le document d'informations clés (PRIIP-KID) et les derniers rapports périodiques: Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A, de la banque de dépôt, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes : prospectus et le document d'informations clés (PRIIP-KID) en allemand, anglais, français et néerlandais ; rapport semestriel et rapport annuel en allemand et anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès de l'agent représentatif local belge assuré par CACEIS Bank, Belgium Branch (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, Registrar.be@caceis.com) ou sur le site www.fvsinvest.lu.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Le présent document est destiné entre autres à des fins publicitaires.

Les informations et évaluations contenues ne représentent en aucun cas des conseils de placement. Les informations complètes sur le/les fonds figurent dans le prospectus de vente, le document d'informations clés (PRIIP-KID) ainsi que dans le règlement de gestion ou les conditions contractuelles, complétés par le dernier rapport annuel respectif et le rapport semestriel respectif, s'il existe un tel rapport semestriel plus récent que le dernier rapport annuel. Ces documents représentent l'unique base obligatoire pour une vente.

Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A, de la banque de dépôt, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes: prospectus en allemand, français et néerlandais et le document d'informations-clés (PRIIP-KID) en allemand, français et néerlandais; rapport semestriel et rapport annuel en anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès de l'agent représentatif local belge assuré par CACEIS Bank, Belgium Branch (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, Registrar.be@caceis.com) ou sur le site www.fvsinvest.lu. Vous pouvez consulter à tout moment les documents susmentionnés en français via www.fvsinvest.lu. Pour le résumé des droits des investisseurs avec de plus amples informations sur les litiges, veuillez vous référer au document "Supplementary Information Sheet for Investor Information" en français à l'adresse https://www.fvsinvest.lu/droits-investisseurs. La société de gestion peut procéder à tout ajustement spécifique au pays de l'autorisation de commercialisation, y compris la révocation de l'autorisation de commercialisation, en ce qui concerne ses fonds d'investissement.

Les informations contenues et les avis, exprimés dans le présent document, sont des évaluations de Flossbach von Storch au moment de la publication. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans notification préalable. Les informations relatives à l'évolution des marchés reflètent l'avis et les futures attentes de Flossbach von Storch. Mais les évolutions effectives et les résultats peuvent fortement diverger des attentes. Toutes les informations ont été regroupées avec grand soin. La valeur de tout placement peut augmenter ou baisser et vous percevrez éventuellement moins d'argent que le montant investi. Pour la commercialisation de parts de fonds, Flossbach von Storch et/ou ses partenaires de commercialisation peuvent avoir droit au remboursement de frais, débités par la société de gestion/de placement de capitaux conformément au prospectus de vente respectif. Le régime fiscal dépend de la situation personnelle de l'investisseur et peut être soumis à des modifications. Veuillez consulter un expert fiscal concernant les dispositions fiscales en vigueur en Belgique. La société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Les parts émises de ce fonds ne doivent être proposées à la vente ou vendues que dans des systèmes juridiques où une telle offre ou une telle vente est autorisée. Ainsi, il est interdit de proposer à la vente ou de vendre les parts de ce fonds sur le territoire des États-Unis ou pour le compte de citoyens américains ou de personnes domiciliées aux États-Unis. Le présent document et les informations qu'il contient ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. La diffusion et publication du présent document ainsi que l'offre ou la vente des parts peuvent également être soumises à des restrictions dans d'autres systèmes juridiques. La dernière valeur nette d'inventaire (VNI) peut être consultée sur les sites Internet de la société respective de gestion/de placement de capitaux.

La valeur nette d'inventaire quotidienne est publiée dans www.fundinfo.com.

Le document d'informations clés (PRIIP-KID) et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement.

© 2025 Flossbach von Storch. Tous droits réservés.

CONTACTS POUR LES INVESTISSEURS

Bureau d'information en Belgique
CACEIS Bank, Belgium Branch
Avenue du Port 86C Bte 320, 1000 Brussels
Belgique
E-Mail: Registrar.be@caceis.com

Service de plainte externe
L'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfin)
North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8,
bte. 2, 1000
Bruxelles
Tél. : +322 545 77 70
Ombudsman@Ombudsfin.be
www.ombudsfin.be